FORMATION

MAUVAISES NOUVELLES ET DOMMAGES LIÉS AUX SOINS : AMÉLIORER L'ANNONCE AU PATIENT

Pronostic défavorable, accident au cours des soins, erreur... Dans ces cas, comment en parler et renforcer la confiance du patient





JEUDI 3 AVRIL 2025 · TRESSES (33)





FORMATION

Mauvaises nouvelles et dommages liés aux soins : améliorer l'annonce au patient

Annoncer une mauvaise nouvelle à un patient, en particulier s'il a été victime d'un accident ou d'une erreur au cours d'un soin, est un moment compliqué...

Le praticien rencontre des difficultés dans cet exercice, en raison notamment d'une forte charge émotionnelle.

De nombreuses situations sont retrouvées au cabinet dentaire : un pronostic défavorable, l'aggravation d'un état de santé, des frais financiers plus importants que prévus, des devis élevés, ou encore un aléa thérapeutique... Pour le chirurgien-dentiste, il est nécessaire d'être formé pour réaliser des annonces apaisées et déculpabilisées.

Quant aux patients et à leur entourage, une annonce bien menée leur permettra de mieux vivre ces situations et de préserver une relation de confiance avec le praticien. En cas d'accident ou d'erreur, cette pratique de « l'annonce » contribuera aussi à limiter les judiciarisations de l'événement.

L'annonce de dommage associé aux soins est une obligation légale et éthique (article L1142-4 du Code de la santé publique).

Pour vous accompagner dans votre communication avec les patients, l'URPS CD NA vous propose une journée de formation présentielle.

Cette action mobilise des animations inédites, pour simuler et s'entraîner à la réalisation d'une annonce.



Durée

1 journée de formation en présentiel



Horaire

Début: 9h Fin: 17h



Public

Chirurgiens-dentistes libéraux



Intervenants

Médecin expert en gestion des risques Troupe de théâtre-forum



L'URPS Chirurgiens-dentistes de Nouvelle-Aquitaine participe activement au financement de cette formation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- > Mieux connaître les enjeux de la réalisation d'une annonce de dommage associé aux soins, pour le praticien et le patient
- > Se préparer et réaliser des annonces de mauvaises nouvelles et de dommages liés aux soins
- > Faire le lien avec les Événements Indésirables Graves
- > Expérimenter des situations conflictuelles et échanger sur ses pratiques

GROUPE DE 15 PARTICIPANTS

Programme page suivante



OFFRE SPÉCIALE

pour les chirurgiens-dentistes libéraux en Nouvelle-Aquitaine

L'URPS PREND EN CHARGE LE COÛT PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION POUR LES PRATICIENS. UNE PARTICIPATION FINANCIÈRE DE 30 EUROS* POUR LES FRAIS ANNEXES (RESTAURATION ET PAUSES-CAFÉ) EST DEMANDÉE LORS DE L'INSCRIPTION.

* Participation financière non remboursable par l'URPS en cas d'annulation d'inscription de la part du participant, pour quelque motif que ce soit.

Pour s'inscrire à la formation



voir le bulletin d'inscription

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités d'accessibilité et de suivi.

PROGRAMME

9h - 11h > Repères théoriques sur l'annonce du dommage associé aux soins en chirurgie-dentaire
 11h - 12h30 > Mise en situation simulée d'une annonce de dommage lié aux soins avec un patient (comédien), suivie d'un débriefing collectif
 12h30 - 14h > Repas organisé par l'URPS CD NA
 14h - 17h > Echanges de pratiques sur l'annonce

 Echanges de pratiques sur l'annonce de mauvaises nouvelles, à l'aide d'un théâtre forum*, comprenant 3 situations à étudier avec les participants

* LE THÉÂTRE FORUM
est un outil de réflexion
et d'action qui permet
d'échanger concrètement
sur des pratiques.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Formation financée par l'URPS CD NA. Accès sur inscription préalable, dans la limite des places disponibles.

PUBLIC

Chirurgiens-dentistes libéraux en Nouvelle-Aguitaine.

2 POSSIBILITÉS POUR S'INSCRIRE

Option 1

Retourner le bulletin d'inscription transmis en pièce jointe à l'adresse suivante :

URPS Chirurgiens-dentistes Nouvelle-Aquitaine, Immeuble Le Fénelon, 1 allée Le Fénelon, 33370 Tresses

Option 2

Contacter l'URPS CD NA (en communiquant votre adresse email et votre numéro de portable) par téléphone : 05 33 09 36 38 ou par email : projet@urpscdna.org

Suivez l'actualité de l'URPS Chirurgiens-dentistes sur







